



Le lien paroissial septembre 2018

Paroisses Sainte Kateri Tekakwitha et Sainte Joséphine Bakhita

Château-la-Vallière, Ambillou, Avrillé-les-Ponceaux, Braye-sur-Maulne, Brèches,
Channay-sur-Lathan, Cléré-les-Pins, Couesmes, Courcelles, Hommes, Lublé,
Marçilly-sur-Maulne, Rillé, Saint-Laurent-de-Lin, Savigné-sur-Lathan, Souigné,
Villiers-au-Bouin, Langeais, Cinq Mars, Les Essards, Mazières



L'étole violette.

La célébration est terminée. Le corbillard s'éloigne.

La famille, un peu hagarde, un temps, est restée attroupée sur le parvis, en silence puis par petites grappes chacun regagnant son véhicule.

Je reste là, disponible jusqu'au départ du cercueil. Comme on regarde un paquebot s'éloigner dans le lointain depuis le quai.

« Bon voyage, à toi ... dis-nous comment c'est, là-bas ».

Parfois, quelqu'un en profite, subrepticement pour glisser un mot.

Le plus souvent rien. Qu'importe, ce qui devait être fait a été fait.

Un des nôtres s'en va ; immobile, inutile, à la porte, je me sens en communion avec lui. C'est le moins que je puisse faire.

A l'arrivée du défunt, j'ai posé mes mains sur lui, corps à corps, cœur à cœur des immobiles, j'ai murmuré « dis-moi, toi qui les connais tous, famille et amis, toi qui maintenant sais la Vérité, dis-moi ce que je dois leur dire... d'auprès de Dieu, souffle-moi ce qu'il veut dire... Tu les connais, peut-être n'accepteront-ils pas, mais qu'importe les apparences ; tu sais. Alors, dis-moi. »

Voilà, c'est fini, je suis vidé, j'ai tenté de Le laisser parler.

S'il suffisait de se taire cela serait si simple. Mais il faut Le laisser utiliser ma bouche, mes émotions, mon corps, ce que je vois, ce que je sens, mes humeurs, les réactions de l'assemblée ...

Cela est terriblement épuisant. Comme on épuise une réserve d'eau.

Voilà, c'est fini, je remonte la nef, en face l'autel, le Christ. Seuls à seuls, face à face. Les sacristains rangent déjà, mais je suis seul à seul avec Lui.

Je suis lourd de cette mort, pesant de ce chagrin qui n'est pas le mien.

Alors, lentement, rituellement je retire l'étole violette qui me fait prêtre, serviteur de Dieu et de mes frères.

« Tiens, débrouille-toi avec cela, je ne sais quoi en faire, je ne suis pas mort, ce n'est pas un membre de ma famille... ce n'est pas à moi... porte !

Tu as usé de moi, tu m'as usé, qu'est-ce que je fais maintenant ?

Je ne peux même pas raconter, qu'est-ce que je fais maintenant ? »

Alors, lentement, rituellement je retire l'étole violette qui pèse des tonnes. Comme un fardeau que j'arrache de mes épaules. Mon dos me fait mal.

Silence des familles, félicitations, mécontentements... qu'importe. Qu'importe que j'aie raison ou tort, je sais qu'Il a entendu mon désir de Lui être ajusté, je sais que sa Vérité s'est dite à travers ma pauvreté.

Usé, mais paisible.

Je remonte lentement la nef, et je retire l'étole violette si pesante, seul. Ce n'est pas triste, c'est ainsi. « Serviteur quelconque, tu n'as fait que ton devoir ».

Il m'en a fallu des années, des siècles pour comprendre cela.

J'attendais de la reconnaissance, des élans mystiques. Je me désolais de ne pas être compris.

Toi, tu faisais le mort, je t'appelais et bien sûr tu ne répondais pas.

Tu faisais le mort. Et la mort en moi a fait son office.

Quelque chose est mort en moi.

Quelque chose meurt un peu plus à chaque fois.

Tu me laisses le temps. A mon rythme.

Tu patientes.

J'apprivoise la mort. Je t'apprivoise.

Et tu prends vie en moi.

Que meure la mort, que vive LA VIE.

Je remonte la nef, je retire mon étole violette si fine et si lourde, je ne suis plus seul, je suis vivant.

Père James Whitaker

Pédophilie.

Le pape a écrit à tous les baptisés à propos des accusations de pédophilie contre les prêtres. Cette lettre est adjointe à ce bulletin de septembre.

Nous ne pouvons pas nous masquer la vérité sous prétexte de défendre l'Église.

Nous vous proposons deux dates pour découvrir ce courrier et en débattre.

- A Langeais, mardi 11 septembre, 20h30, salle saint Jean, 1 place saint Jean;

- À Château-la-Vallière, mercredi 12 septembre, 20h30, salle saint Bernard, 1 rue des portes de fer.

Soirées animées par le père Whitaker. "

Sacrement des malades : le témoignage d'un paroissien.



Jusqu'au concile Vatican 2, l'Église catholique proposait aux personnes en fin de vie, le sacrement de l' « extrême onction ». J'avais toujours trouvé que cette dénomination était réductrice car elle induisait une notion de délai, in extremis, juste avant la mort, un peu comme « adossée » à celle-ci.

Au contraire, en demandant à recevoir le sacrement des malades, j'ai perçu un sacrement de vie, une invitation à

demander au Seigneur des grâces pour reconnaître sa proximité, sa tendresse, sa miséricorde, son amour et à lutter contre la maladie et toutes les formes du mal. Ma démarche est personnelle, mais doit s'inscrire dans les communautés (couple, famille, paroisse, etc...) pour y porter ses fruits.

Ainsi, Le sacrement des malades est un sacrement de joie et d'espérance, un bagage supplémentaire sur les chemins de la vie.

Thierry Domange

❖ **Confession individuelle et adoration*** : 1^{er} samedi du mois : **11h à 12h** à l'Église de Langeais et le 2^{ème} samedi du mois à l'église de Château-La-Vallière, ces mêmes jours le prêtre sera présent aux églises respectives de **11h à 12h** pour des confessions individuelles (voir tableau des messes)



❖ **Chapelet** : à **Cinq Mars** : lundi à 17h30 / à **Rillé** 1^{er} et 3^{ème} vendredi à 18h30 / à **Braye sur Maulne** : le chapelet est suspendu si la restauration du chœur de l'église et du tabernacle ne sont pas terminés.



❖ **Prière** à Channay le vendredi à 18h15. **Secours Catholique** : 4^{ème} vendredi, 14h à 16h30 3 place St Jean Langeais et 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30 salle St Bernard à Ch.-La-V.

❖ **Rosaire** : 1^{er} lundi du mois à 11h00 salle St Bernard à **Ch.-La-V. Langeais** : contact Monique Henri 02 47 96 70 33. **Cinq Mars**, contact Antoinette Boyer 02 47 96 43 53

La vie de notre paroisse

❖ **Vivre un temps fort en paroisse**

5^o dimanche...L'alternance des messes entre SJB et SKT se heurte à la présence de mois à 5 dimanches. C'est le cas du mois de septembre. Nous avons décidé d'utiliser cette particularité pour vivre un temps fort en paroisse. Ce sera une consultation paroissiale afin que les fidèles aient une connaissance plus précise des forces, des besoins et puissent donner leur avis.

Les divers services paroissiaux (funérailles, catéchèse, service évangélique des malades, préparation baptême, mariage, communication ...) feront un état des lieux. Vous avez donc **rendez-vous samedi 29 septembre, 18h30**, à l'église de Cléré-les-pins. Nous concluons à 20h00 avec un apéritif offert.

Le lendemain, dimanche 30, la messe dominicale sera célébrée à Cléré à 10h30.

La vie de notre diocèse

❖ **Célébrons la création !**

Prochaine **Journée de la Création** : le samedi 6 octobre 2018. Elle se déroulera autour de la nouvelle chapelle **St Martin** de Tours-nord.. Information :

journeedelacreation37@orange.fr **Dominique AUBRUN** 02.47.72.94.47 / 06.09.39.02.87 la Héraudière - 60 rue Ronsard 37100 TOURS

Horaires des messes - Septembre 2018

Septembre	Sainte Kateri Tekakwitha Sainte Joséphine Bakhita	Septembre (suite)	Sainte Kateri Tekakwitha Sainte Joséphine Bakhita
		mercredi 19 - 9h	Château-la-V.
		jeudi 20 - 9h	Langeais
samedi 1er - 18h30	Langeais et * A C 11h à 12h	samedi 22 18h30	Château-la-Vallière
dimanche 2 10h30	Château-la-Vallière	dimanche 23 - 10h30	Langeais
mercredi 5	Château-la-V. EHPAD 15h30	mercredi 26 - 9h	Château-la-V.
jeudi 6 - 9h	Langeais	jeudi 27 - 9h	Langeais
samedi 8 18h30	Château-la-V. et * A C 11h à 12h	samedi 29 - 18h30 20h - apéro	Cléré-les-Pins Consultation paroissiale (pour tous)
dimanche 9 - 10h30	Langeais	dimanche 30 - 10h30	Cléré-les-Pins
mercredi 12 -- 9h	Château-la-Vallière	mercredi 3 oct.	Château-la-V. EHPAD 15h30
jeudi 13	Langeais EHPAD 10h30	jeudi 4 oct. - 9h	Langeais
samedi 15 - 18h30	Langeais	samedi 6 oct. - 18h30	Langeais
Dimanche 16 - 10h30	Château-la-Vallière	dimanche 7 oct. - 10h30	Château-la-Vallière

* A Adoration ; C Confessions



Sainte Katéri Tekakwita, Secrétariat : samedi 10h-12h,
13, rue Montconseil, Château-la-Vallière. 02 47 24 02 18 -
secretariat-paroisse-skt@dclv.fr

Sainte Joséphine Bakhita, Secrétariat : samedi 10h-12h,
1, place saint Jean, Langeais. 06 38 47 91 34 - sj.bakhita@gmail.com

Père James Whitaker, curé; 02 47 55 96 45, james.whitaker@catholique37.fr
Permanence : samedi 10h - 12h alternativement à CLV (Maison
paroissiale) ou à Langeais (1 place St Jean), là où a lieu la messe du samedi.
(voir le tableau des messes ci-dessus).

Horaires des messes

Septembre 2018	Paroisse Sainte Joséphine Bakhita	Paroisse Sainte Kateri Tekakwitha
samedi 1er - 18h30	Langeais (ador confession 11h-12h)	
dimanche 2 - 10h30		Château-la-Vallière
mercredi 5		Château-la-Vallière EHPAD 15h30
jeudi 6 - 9h	Langeais	
samedi 8 - 18h30		Château-la-Vallière (ador confession 11h-12h)
dimanche 9 - 10h30	Langeais	
mercredi 12 -- 9h		Château-la-Vallière
jeudi 13	Langeais EHPAD 10h30	
samedi 15 - 18h30	Langeais	
Dimanche 16 - 10h30		Château-la-Vallière
mercredi 19 - 9h		Château-la-Vallière
jeudi 20 - 9h	Langeais	
samedi 22 - 18h30		Château-la-Vallière
dimanche 23 - 10h30	Langeais	
mercredi 26 - 9h		Château-la-Vallière
jeudi 27 - 9h	Langeais	
samedi 29 - 18h30 20h - apéro	Cléré-les-Pins Consultation paroissiale (pour tous)	
dimanche 30 - 10h30	Cléré-les-Pins	
mercredi 3 oct.		Château-la-Vallière. EHPAD 15h30
jeudi 4 oct. - 9h	Langeais	
samedi 6 oct. -.18h30	Langeais	
dimanche 7 oct. - 10h30		Château-la-Vallière

La « Lettre au peuple de Dieu » du pape François

Le 20 août 2018, après la publication aux États-Unis, d'un rapport accablant sur les abus sexuels commis par des prêtres, le pape François a adressé une « Lettre au peuple de Dieu », dans laquelle il appelle à une réponse de toute l'Église au problème des abus en son sein.

« **Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance** » (1 Cor 12, 26). Ces paroles de saint Paul résonnent avec force en mon cœur alors que je constate, une fois encore, la souffrance vécue par de nombreux mineurs à cause d'abus sexuels, d'abus de pouvoir et de conscience, commis par un nombre important de clercs et de personnes consacrées. Un crime qui génère de profondes blessures faites de douleur et d'impuissance, en premier lieu chez les victimes, mais aussi chez leurs proches et dans toute la communauté, qu'elle soit composée de croyants ou d'incroyants. Considérant le passé, ce que l'on peut faire pour demander pardon et réparation du dommage causé ne sera jamais suffisant. Considérant l'avenir, rien ne doit être négligé pour promouvoir une culture capable non seulement de faire en sorte que de telles situations ne se reproduisent pas mais encore que celles-ci ne puissent trouver de terrains propices pour être dissimulées et perpétuées. La douleur des victimes et de leurs familles est aussi notre douleur ; pour cette raison, il est urgent de réaffirmer une fois encore notre engagement pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables.

1. Si un membre souffre

Ces derniers jours est paru un rapport détaillant le vécu d'au moins mille personnes qui ont été victimes d'abus sexuel, d'abus de pouvoir et de conscience, perpétrés par des prêtres pendant à peu près soixante-dix ans. Bien qu'on puisse dire que la majorité des cas appartient au passé, la douleur de nombre de ces victimes nous est parvenue au cours du temps et nous pouvons constater que les blessures infligées ne disparaissent jamais, ce qui nous oblige à condamner avec force ces atrocités et à redoubler d'efforts pour éradiquer cette culture de mort, les blessures ne connaissent jamais de « prescription ». La douleur de ces victimes est une plainte qui monte vers le ciel, qui pénètre jusqu'à l'âme et qui, durant trop longtemps, a été ignorée, silencieuse ou passé sous silence. Mais leur cri a été plus fort que toutes les mesures qui ont entendu le réprimer ou bien qui, en même temps, prétendaient le faire cesser en prenant des décisions qui en augmentaient la gravité jusqu'à tomber dans la complicité. Un cri qui fut entendu par le Seigneur en nous montrant une fois encore de quel côté il veut se tenir. Le Cantique de Marie ne dit pas autre chose et comme un arrière-fond, continue à parcourir l'histoire parce que le Seigneur se souvient de la promesse faite à nos pères : « Il disperse les superbes. Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles. Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides » (Lc 1, 51-53) ; et nous ressentons de la honte lorsque nous constatons que notre style de vie a démenti et dément ce que notre voix proclame.

Avec honte et repentir, en tant que communauté ecclésiale, nous reconnaissons que nous n'avons pas su être là où nous le devons, que nous n'avons pas agi en temps voulu en reconnaissant l'ampleur et la gravité du dommage qui était infligé à tant de vies. Nous avons négligé et abandonné les petits. Je fais miennes les paroles de l'alors cardinal Ratzinger lorsque, durant le Chemin de Croix écrit pour le Vendredi saint de 2005, il s'unit au cri de douleur de tant de victimes en disant avec force : « Que de souillures dans l'Église, et particulièrement parmi ceux qui, dans le sacerdoce, devraient lui appartenir totalement ! Combien d'orgueil et d'autosuffisance ! (...) La trahison des disciples, la réception indigne de son Corps et de son Sang sont certainement les plus grandes souffrances du Rédempteur, celles qui lui transpercent le cœur. Il ne nous reste plus qu'à lui adresser, du plus profond de notre âme, ce cri : Kyrie, eleison – Seigneur, sauve-nous (cf. Mt 8, 25) » (Neuvième Station).

2. Tous les membres souffrent avec lui

L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire. S'il est important et nécessaire pour tout chemin de conversion de prendre connaissance de ce qui s'est passé, cela n'est pourtant pas suffisant. Aujourd'hui nous avons à relever le défi en tant que peuple de Dieu d'assumer la douleur de nos frères blessés dans leur chair et dans leur esprit. Si par le passé l'omission a pu être tenue pour une forme de réponse, nous voulons aujourd'hui que la solidarité, entendue dans son acception plus profonde et exigeante, caractérise notre façon de bâtir le présent et l'avenir, en un espace où les conflits, les tensions et surtout les victimes de tout type d'abus puissent trouver une main tendue qui les protège et les sauve de leur douleur . Cette solidarité à son tour exige de nous que nous dénoncions tout ce qui met en péril l'intégrité de toute personne. Solidarité qui demande de lutter contre tout type de corruption, spécialement la corruption spirituelle, « car il s'agit d'un aveuglement confortable et autosuffisant où tout finit par sembler licite : la tromperie, la calomnie, l'égoïsme et d'autres formes subtiles d'autoréférentialité, puisque "Satan lui-même se déguise en ange de lumière" (2 Co 11, 14) » (c). L'appel de saint Paul à souffrir avec celui qui souffre est le meilleur remède contre toute volonté de continuer à reproduire entre nous les paroles de Caïn : « Est-ce que je suis, moi, le gardien de mon frère ? » (Gn 4, 9). Je suis conscient de l'effort et du travail réalisés en différentes parties du monde pour garantir et créer les médiations nécessaires pour apporter sécurité et protéger l'intégrité des mineurs et des adultes vulnérables, ainsi que de la mise en œuvre de la tolérance zéro et des façons de rendre compte de la part de tous ceux qui commettent ou dissimulent ces délits. Nous avons tardé dans l'application de ces mesures et sanctions si nécessaires, mais j'ai la conviction qu'elles aideront à garantir une plus grande culture de la protection pour le présent et l'avenir.

Conjointement à ces efforts, il est nécessaire que chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin. Une telle transformation

nécessite la conversion personnelle et communautaire et nous pousse à regarder dans la même direction que celle indiquée par le Seigneur. Ainsi saint Jean-Paul II se plaisait à dire : « Si nous sommes vraiment repartis de la contemplation du Christ, nous devons savoir le découvrir surtout dans le visage de ceux auxquels il a voulu lui-même s'identifier ». Apprendre à regarder dans la même direction que le Seigneur, à être là où le Seigneur désire que nous soyons, à convertir notre cœur en sa présence. Pour cela, la prière et la pénitence nous aideront. J'invite tout le saint peuple fidèle de Dieu à l'exercice pénitentiel de la prière et du jeûne, conformément au commandement du Seigneur, pour réveiller notre conscience, notre solidarité et notre engagement en faveur d'une culture de la protection et du « jamais plus » à tout type et forme d'abus.

Il est impossible d'imaginer une conversion de l'agir ecclésial sans la participation active de toutes les composantes du peuple de Dieu. Plus encore, chaque fois que nous avons tenté de supplanter, de faire taire, d'ignorer, de réduire le peuple de Dieu à de petites élites, nous avons construit des communautés, des projets, des choix théologiques, des spiritualités et des structures sans racine, sans mémoire, sans visage, sans corps et, en définitive, sans vie. Cela se manifeste clairement dans une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église – si commune dans nombre de communautés dans lesquelles se sont vérifiés des abus sexuels, des abus de pouvoir et de conscience – comme l'est le cléricalisme, cette attitude qui « annule non seulement la personnalité des chrétiens, mais tend également à diminuer et à sous-évaluer la grâce baptismale que l'Esprit Saint a placée dans le cœur de notre peuple ». Le cléricalisme, favorisé par les prêtres eux-mêmes ou par les laïcs, engendre une scission dans le corps ecclésial qui encourage et aide à perpétuer beaucoup des maux que nous dénonçons aujourd'hui. Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme.

Il est toujours bon de rappeler que le Seigneur, « dans l'histoire du salut, a sauvé un peuple. Il n'y a pas d'identité pleine sans l'appartenance à un peuple. C'est pourquoi personne n'est sauvé seul, en tant qu'individu isolé, mais Dieu nous attire en prenant en compte la trame complexe des relations interpersonnelles qui s'établissent dans la communauté humaine : Dieu a voulu entrer dans une dynamique populaire, dans la dynamique d'un peuple ». Ainsi, le seul chemin que nous ayons pour répondre à ce mal qui a gâché tant de vies est celui d'un devoir qui mobilise chacun et appartient à tous comme peuple de Dieu. Cette conscience de nous sentir membre d'un peuple et d'une histoire commune nous permettra de reconnaître nos péchés et nos erreurs du passé avec une ouverture pénitentielle susceptible de nous laisser renouveler de l'intérieur.

Tout ce qui se fait pour éradiquer la culture de l'abus dans nos communautés sans la participation active de tous les membres de l'Église ne réussira pas à créer les dynamiques nécessaires pour obtenir une saine et effective transformation. La dimension pénitentielle du jeûne et de la prière nous aidera en tant que peuple de Dieu à nous mettre face au Seigneur et face à nos frères blessés, comme des pécheurs implorant le pardon et la grâce

de la honte et de la conversion, et ainsi à élaborer des actions qui produisent des dynamismes en syntonie avec l'Évangile. Car « chaque fois que nous cherchons à revenir à la source pour récupérer la fraîcheur originale de l'Évangile, surgissent de nouvelles voies, des méthodes créatives, d'autres formes d'expression, des signes plus éloquents, des paroles chargées de sens renouvelé pour le monde d'aujourd'hui ».

Il est essentiel que, comme Église, nous puissions reconnaître et condamner avec douleur et honte les atrocités commises par des personnes consacrées, par des membres du clergé, mais aussi par tous ceux qui ont la mission de veiller sur les plus vulnérables et de les protéger. Demandons pardon pour nos propres péchés et pour ceux des autres. La conscience du péché nous aide à reconnaître les erreurs, les méfaits et les blessures générés dans le passé et nous donne de nous ouvrir et de nous engager davantage pour le présent sur le chemin d'une conversion renouvelée.

En même temps, la pénitence et la prière nous aideront à sensibiliser nos yeux et notre cœur à la souffrance de l'autre et à vaincre l'appétit de domination et de possession, très souvent à l'origine de ces maux. Que le jeûne et la prière ouvrent nos oreilles à la douleur silencieuse des enfants, des jeunes et des personnes handicapées. Que le jeûne nous donne faim et soif de justice et nous pousse à marcher dans la vérité en soutenant toutes les médiations judiciaires qui sont nécessaires. Un jeûne qui nous secoue et nous fasse nous engager dans la vérité et dans la charité envers tous les hommes de bonne volonté et envers la société en général, afin de lutter contre tout type d'abus sexuel, d'abus de pouvoir et de conscience.

De cette façon, nous pourrions rendre transparente la vocation à laquelle nous avons été appelés d'être « le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ». « Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance », nous disait saint Paul. Au moyen de la prière et de la pénitence, nous pourrions entrer en syntonie personnelle et communautaire avec cette exhortation afin que grandisse parmi nous le don de la compassion, de la justice, de la prévention et de la réparation. Marie a su se tenir au pied de la croix de son fils. Elle ne l'a pas fait de n'importe quelle manière mais bien en se tenant fermement debout et à son côté. Par cette attitude, elle exprime sa façon de se tenir dans la vie. Lorsque nous faisons l'expérience de la désolation que nous causent ces plaies ecclésiales, avec Marie il est bon « de donner plus de temps à la prière », cherchant à grandir davantage dans l'amour et la fidélité à l'Église. Elle, la première disciple, montre à nous tous qui sommes disciples comment nous devons nous comporter face à la souffrance de l'innocent, sans fuir et sans pusillanimité. Contempler Marie c'est apprendre à découvrir où et comment le disciple du Christ doit se tenir. Que l'Esprit Saint nous donne la grâce de la conversion et l'onction intérieure pour pouvoir exprimer, devant ces crimes d'abus, notre compassion et notre décision de lutter avec courage.

Pape François, le 20 août 2018